Au zoo des Sables, c'est parti pour la saison

La réouverture a été reportée de deux jours en raison du froid. Lundi, les animaux ont rejoint les enclos. Pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Casser la glace
Au zoo des Sables, la réouverture, annoncée le 11 février, a été reportée de deux jours. La faute au froid (lire *Ouest-France* du 10 février). **« Nous avons réussi à sortir la plupart des animaux, en cassant la glace dans les bassins »,** souligne Sandrine Silhol, directrice scientifique.

Un carnet rose
L'occasion, pour les vacanciers de février, de découvrir les jeunes pensionnaires. À commencer par le fourmilier géant (ou tamanoir). La maman au long museau, Juanita, promène Sue Anna sur son dos, une petite femelle née le 14 décembre. **« La naissance de son frère, Joao, en 2009, était une première en France. »**

Cette fois, « **la maman a suffisamment de lait.** » Plus question, pour les animaliers, d'élever le petit à la main. **« Nous intervenons seulement pour la pesée. Et sa courbe de poids est parfaite. »** Au carnet des naissances également, Lola, une femelle singe atèle, née en novembre, mais aussi un bébé suricate, et trois petits manchots du Cap.

La fête des perroquets
Cette année, le zoo sera en fête pour sauver les perroquets. Quatre journées d'animations sont programmées, histoire d'apprendre en s'amusant.

« Le parc est extrêmement impliqué dans la sauvegarde de l'ara de Buffon. Nous avons encore beaucoup à dire. Nous souhaitons aussi collecter des fonds pour des projets de conservation. » Sans oublier, le 23 mai, la fête de la biodiversité avec la participation de l'Adev et de l'Association pour la protection de la nature au pays des Olonnes (Apno).

Des techniques écologiques
Après le chantier de la volière d'Océanie, l'an dernier, pas d'importants travaux en vue, pour 2012, mais surtout **« un travail de fond pour améliorer le bien être des animaux et les techniques écologiques. »**

Notamment **« la mise en place d'un système de management environnemental. Il s'agit d'atteindre les critères exigés afin d'obtenir la norme Iso 14001 »,** qui garantit un impact limité de l'activité sur l'environnement.

Pour que l'homme et les animaux puissent faire bon ménage au zoo. Zoo ouvert tous les jours, de 13 h 30 à 18 h 30. Tarifs : 15 € adultes, 9 € enfants de 3 à 10 ans. Animations repas : loups à crinière à 15 h, perroquets à 15 h 30, loutres à 15 h 45, manchots à 16 h.

Chaque matin, Sue Anna, le bébé fourmilier géant, quitte le dos de sa mère pour les bras des animaliers, au moment de la pesée.

A Mervent, Natur' zoo a fait face au froid

A Natur zoo, à Mervent, le froid a aussi impliqué une surveillance accrue. Les soigneurs animaliers passaient en moyenne une heure chaque jour pour casser la glace formée sur les réserves d'eau.

Sur plus de 200 animaux que compte le zoo, ce sont surtout les primates qu'il a fallu réchauffer. **« Nous essayons de garder une température de 15 à 16 °C dans les enclos,** explique Guillaume Banville, soigneur animalier.

De la laine de verre a été ajoutée pour ne pas perdre la chaleur. Les girafes ont elles aussi besoin d'une attention toute particulière. Elles sortent peu, et **« nous avons dû ajouter un chauffage supplémentaire pour maintenir la température à 10 °C ».**

Le froid fait, tout de même, des heureux. **« Les ours peuvent continuer d'hiverner. Ils passent encore plus de temps à dormir. Ils ont creusé un trou dans la terre et restent dans leur tanière où ils se tiennent chaud ensemble. »**

Avec le radoucissement, le zoo a ouvert ses portes pour les vacances scolaires de 14 h à 18 h.

Puis, jusqu'en avril, il sera ouvert les mercredis et les week-ends.

Tétraplégique, il vit chez lui sans chauffage

Une situation due à trop de factures impayées, mais qui a mis la santé de ce jeune homme en danger ces dernières semaines.

L'histoire

Voilà plus de deux ans que Franck Menendez et sa mère Isabelle n'ont plus droit au gaz. Plus de chauffage, pas d'eau chaude. La galère quotidienne. D'autres Vendéens vivent la même. Sauf que Franck, lui, est tétraplégique. Il ne ressent pas, ou peu, les conséquences du froid sur son corps immobile.

Ces dernières semaines, le froid sibérien a considérablement compliqué la vie, déjà très difficile, de ce jeune homme de 34 ans, victime **« d'une agression »** en 2006, et de sa maman, qui s'occupe de lui 24 heures sur 24.

Chauffage d'appoint

Dans leur petite maison HLM de Saint-Étienne-du-Bois, Isabelle a dû installer un petit chauffage d'appoint, au fuel, devant la chambre de son fils. **« Il tourne en permanence, je suis obligé de me lever à 4 h du matin pour l'allumer parce que sinon la maison redescend très vite en température. C'est dangereux. Et tous les matins, on chauffe l'eau avant que les infirmières arrivent. »** La salle de bains, parfaitement adaptée, est inutilisée.

Isabelle le reconnaît volontiers : le budget a été mal géré. L'impayé de gaz est évalué à près de 1 000 €. Une dette qui s'ajoute à beaucoup d'autres. **« Suite à des problèmes familiaux, on a accueilli une partie de la famille pendant plusieurs mois. Je ne gagnais alors que le RMI. Je n'ai pas trouvé de solution. »**

Désormais, Isabelle achète des bidons de fuel pour nourrir le petit chauffage, à raison **« de 25 € les trois litres, pour une durée de vie de deux à trois jours ».** Faute de permis, elle se déplace en taxi. Un cercle vicieux de dépenses.

Pour en sortir, Isabelle n'a pas le choix : payer la facture. Ils en ont aujourd'hui les moyens : elle perçoit 840 € pour s'occuper de son fils au quotidien, et Franck touche une pension d'invalidité de 700 €. De quoi faire face.

Encore faut-il aménager un désendettement progressif. **« C'est une commission dépendant du conseil général qui analyse chaque cas,** explique-t-on du côté des services sociaux. **Elle peut accepter de payer la facture de gaz, sous condition d'un remboursement progressif. Mais pas toujours. »**

Benoît GUÉRIN.

Alain Poher, l'autre force tranquille

Le Vendéen David Ouvrard retrace le parcours de l'ex-président du Sénat. Et réhabilite son rôle dans la construction européenne.

Trois questions à...

David Ouvrard, auteur de « Alain Poher, l'autre force tranquille ». Originaire de Fontenay-le-Comte, il a été attaché parlementaire de Joël Sarlot et directeur adjoint du cabinet du président du conseil général du Morbihan.

Vous dites qu'on a négligé le rôle d'Alain Poher dans la vie politique française. Il n'a donc pas seulement été le président « tranquille » du Sénat ?
De la Résistance à la construction européenne, il a traversé l'Histoire. Le Sénat, ce n'est que la moitié de sa carrière. Il aura accompagné Schuman dans le relèvement de l'Europe, présidé le parlement européen... En France, c'est lui qui saisit le conseil constitutionnel, en 1971, sur la liberté d'associations, et lui permet d'exercer un vrai contrôle. On lui doit aussi la ratification de la convention des Droits de l'Homme lors de son intérim à la présidence de la République. Pour cela, il a dû s'opposer au RPR.

Comment expliquez-vous le décalage entre son action et l'image laissée dans l'opinion ?
Ce n'est pas un homme politique de la V^e^ République. Il est dans le compromis, la négociation. Avec l'idée de servir en dehors de tout destin personnel. C'est un homme d'un autre temps, victime de l'effet Poulidor. Car la politique ne retient que les vainqueurs. Il est dans le même cercle qu'un Chaban, un Rocard ou un Mendès-France.

Aurait-il sa place dans la campagne présidentielle actuelle ?
Non. Lorsqu'il se déclare candidat en 1969, il le fait à travers un texte lu par son attaché de presse. Il n'y a pas de mise en scène. Il ne concevait pas une campagne comme un combat. Il a d'ailleurs beaucoup souffert des attaques personnelles, notamment sur sa proximité avec l'Allemagne.

En même temps, la démocratie-chrétienne a gagné la bataille des idées...
Oui, cette vision d'humanisme sociale est aujourd'hui largement répandue, à droite comme à gauche. Mais elle a perdu de sa puissance politique. Elle s'est diluée dans le système politique de la V^e^, qui favorise le bipartisme.

Alain Poher, l'autre force tranquille, par David Ouvrard. L'Harmattan. 22 €.

Recueilli par Jean-Marcel BOUDARD.

La Vendée en bref

Un nouveau télescope pour voir le ciel en très grand

L'association d'astronomie Saint-Michel Village du ciel propose, vendredi 24, une soirée d'animations et d'observation de la voûte céleste pour inaugurer son nouveau télescope, le T500 : « T » pour télescope et « 500 » pour les lentilles de 500 mm de diamètre. Cette soirée est publique, gratuite et ouverte à tous. Dès 19 h sera présenté le télescope avec photos et vidéos sur la fabrication, puis le voile sera levé sur le T500. Vers 20 h, verre de l'amitié, avec un concert de jazz manouche. L'observation du ciel débutera vers 20 h 30.

La machine de type Dobson/Newton a été construite par les bénévoles et avec le coup de pouce d'entreprises locales. Seuls les miroirs ont été achetés grâce à un auto financement, et en y intégrant une subvention du conseil général et un partenariat avec le Crédit Agricole Atlantique Vendée.

Vendredi 24 février, 19 h, au Manoir des sciences de Réaumur. Contact : Association d'astronomie Saint-Michel village du ciel. Courriel : villageduciel@gmail.com ; blog : http ://villageduciel.free.f

Bécasse

En raison du froid, la chasse à la bécasse des bois avait été suspendue entre le 5 et le 15 février. La préfecture vient de prolonger la suspension jusqu'au 20 février au soir. Si les conditions climatiques se sont améliorées, la période de gel a fortement affaibli les oiseaux, souligne la préfecture.

Miss Longeville : pas d'élection cette année

Le comité des fêtes de Longeville-sur-Mer est dissous. Du coup, toutes les animations du comité prévues en 2012 sont annulées, à commencer par la soirée de l'élection des miss le samedi 24 mars. Est-ce pour autant la fin de Miss Longeville ? Du côté de la municipalité, on n'est pas très bavard. Mais si la manifestation devait avoir lieu à nouveau, les modalités de l'élection pourraient être différentes.

Prenez note

■ **Malades victimes du Médiator**
Réunion d'information aux victimes en présence des avocats, samedi 18 février, salle des fêtes, le Bourg-sous-la-Roche, La Roche. Organisée par l'association Avisme. Contact : tél. 02 51 69 01 18.